

28 janvier 2003

03.104

Interpellation du groupe socialiste

Etat des négociations entre les Départements de l'instruction publique neuchâtelois et vaudois en vue d'une collaboration des Universités de Neuchâtel et de Lausanne en sciences économiques

Alors qu'il était question, en juin 2002, d'étudier les collaborations possibles entre les Universités de Lausanne et de Neuchâtel dans les domaines des sciences économiques, la psychologie et la théologie, nous nous retrouvons le 22 janvier face à un article de l'*AGEFI* qui annonce la fusion imminente pour la division économique de l'Université de Neuchâtel et son départ à Lausanne en 2004 déjà.

Face à la rapidité avec laquelle le dossier évolue, nous souhaitons que le Conseil d'Etat nous donne un certain nombre d'informations sur les points suivants:

- Parle-t-on encore d'étude de faisabilité conformément au communiqué de la chancellerie d'Etat de juin 2002 ou a-t-on déjà entamé le processus de décision?
- Comment les personnes concernées, c'est-à-dire les professeurs, le corps intermédiaire et les étudiants ont-ils été associés à l'étude de faisabilité et à l'élaboration d'un projet de collaboration avec l'Université de Lausanne? Quelle procédure de consultation a été mise en place?
- Quel scénario de partage de compétences entre la HEG et l'Université de Lausanne est prévu?
- Pourquoi des décisions vitales pour l'avenir de notre Université et de notre région doivent-elles être prises dans l'urgence et, surtout, alors que la nouvelle loi sur l'Université récemment votée par le Grand Conseil prévoit justement de doter l'Université des structures qui devraient lui permettre de mettre en place une restructuration réfléchie et coordonnée?
- Les retombées négatives de la disparition des sciences économiques pour la population et les milieux économiques de l'Arc jurassien ont-elles été bien analysées?
- L'impact économique sur les familles neuchâteloises a-t-il été pris en considération dans les choix opérés?
- Les quelque 350 étudiants en sciences économiques seront-ils remplacés dans les autres branches devenues prioritaires?
- Est-il exact que les séances d'information sur les sciences économiques destinées aux étudiants des lycées pour la prochaine rentrée universitaire ont déjà été modifiées, anticipant les décisions qui vont être prises?
- Quand le Conseil d'Etat prévoit-il de soumettre un rapport au Grand Conseil afin de présenter cette réorganisation des sciences économiques?
- Enfin, nous aimerions savoir qui négocie cette restructuration des Universités? Est-ce les Universités ou les Conseils d'Etat?

Nous remercions le Conseil d'Etat de prendre en considération nos questions et de leur apporter une réponse.

L'urgence est demandée.

Signataires: Pierrette Erard, M. Debély, P. Bonhôte, M. Guillaume-Gentil-Henry, B. Bois, A. Laurent, O. Duvoisin, A. Cramer, C. Borel, M. Juan, C. Renevey, G. Ory, Frédéric Cuche, P. de Pury, J.-F. Badet et D. Schürch.